



ESPAGNE.

Madrid, 31 décembre 1853.

Le président du conseil a pu, avec la permission de ses médecins, faire aujourd'hui une promenade de deux heures en voiture fermée. Il se propose de se rendre demain au palais pour offrir ses hommages à la reine. M. le président du conseil a reçu aujourd'hui, séparément, ses collègues. Il compte les réunir, lundi prochain, pour s'occuper de l'expédition des affaires publiques.

M. le marquis de Torgot a passé une moins bonne nuit ; ses douleurs ont été plus vives, quoique la blessure n'offre aucun caractère de gravité. Le duc de Parme, arrivé hier à Madrid, doit être reçu aujourd'hui par la reine en audience particulière.

BOURSE DE MADRID DU 31 DÉCEMBRE.

Au comptant 5 0/0 42 7/8; différé 21 7/8; dette amort. de 1er cl. 00; id. de 2e cl. 00; Banque de Saint-Pétersbourg 104 1/2; Changes: Londres, 51 7/8; Paris 5 5/8; Après la Bourse: 5 p. c. 42 7/8; différé 22 1/2; dette amort. de 1er cl. 8 1/2; id. de 2e cl. 4 3/4; Coupons 5 1/2.

ANGLETERRE.

(Correspondance particulière du Précurseur.)

Londres, 4 janvier 1854.

Tel est le besoin d'illusions qui presse en ce moment le monde financier, en Angleterre, que l'on place aujourd'hui toute sa confiance dans l'état de la température. Hier, la bourse a monté de 1/4 pour cent, sans autre cause que la neige et la glace. Il est vrai que si la Bourse se décidait à adopter définitivement ce principe, de régler son mouvement ascensionnel sur le mouvement contraire du thermomètre, les Consolidés devraient être aujourd'hui de plusieurs degrés au-dessus du pair; mais les gens de la Bourse, qui sont peu disposés à plaisanter en ce moment, ne poussent pas jusque là leur confiance dans la gelée.

Maintenant, en dehors de la température, il n'y a rien de rassurant dans la situation politique, et les Anglais paraissent avoir pris tout à fait leur parti des extrémités auxquelles il semble impossible que l'on puisse échapper.

Du reste, le plus fort est fait: pendant si longtemps on s'est habitué à prévoir le cas d'une guerre avec la Russie, que les esprits s'appesantissent maintenant sur cette idée, sans trop d'effroi et avec assez de résolution. A la fin de la dernière session, si l'on eût posé devant le Parlement la question de paix ou de guerre, il est fort douteux que l'on se fût prononcé pour les hostilités; aujourd'hui, à l'exception de quelques excentriques de l'école de Richard Golden, tous les représentants de la Grande-Bretagne se prononceraient, comme un seul homme, pour une politique énergique. Vous aurez la preuve de ce que j'avance dans peu de jours, puisque le Parlement doit se réunir le 31 de ce mois pour l'expédition des affaires.

En l'absence de toute nouvelle, je ferme ici ma lettre aujourd'hui et vous enverrai de nouveau à la fin de la semaine. D'ici là j'aurai glané quelques faits dignes de l'attention de vos lecteurs.

P. S. La Bourse a montré encore aujourd'hui beaucoup de fermeté, toujours à cause du mauvais temps, et à cause de l'absence complète de nouvelles — ce qui, d'après le proverbe, peut être considéré comme bonnes nouvelles. Aucune poste étrangère n'est encore distribuée à 5 heures; la neige est tombée en Angleterre à une grande épaisseur toute cette nuit, et s'il en est de même sur le Continent, le retard s'explique facilement.

BOURSE DE LONDRES, DU 4 JANVIER.

Il ne s'est presque rien fait aujourd'hui, par suite de l'interruption des communications, tous les courriers étant en retard. En l'absence de nouvelles défavorables, les fonds ont été un peu plus fermes. Les Consolidés ont ouvert 95 1/8 à 1/4, et se sont élevés à 95 3/8 A; maintenant au coté 95 1/4 ex-div. pour le 18 janvier. Le 5 0/0 réduit s'est traité de 95 1/4 à 1/2; le 5 1/4 0/0 94 1/8 à 1/2; act. de la banque 215 à 216 1/2; bons de l'échiquier 7 s. prime.

En fonds étrangers les transactions sont insignifiantes. Les Mexicains se cotent 25 3/4 à 24; Espagne diff. 21 à 1/4 ex-div.; danois 5 0/0 traité à 102; brésiliens 4 1/2 0/0 à 92; Esp. 5 0/0 anc. 44 5/8 ex-div.

Chemins de fer belges: Namur à Liège 10 1/2 £ payées 11 1/4.

DU 5.

Les fonds anglais ont été faibles ce matin mais ont repris ensuite de 3/8 0/0 et ferment en hausse de 1/4 0/0 sur les cours d'hier, 4 heures. Les Consolidés ont ouvert 95 1/8 à 1/4, et se sont élevés à 95 3/8 A; maintenant au coté 95 1/4 ex-div. pour le 18 janvier. Le 5 0/0 réduit s'est traité de 95 1/4 à 1/2; le 5 1/4 0/0 94 1/8 à 1/2; act. de la banque 215 à 216 1/2; bons de l'échiquier 7 s. prime.

Les fonds étrangers très lourds. Mexicains 25 3/8 7/8, Espagne différé 21 1/8 5/8 ex-div. Pérou 5 0/0 48 1/2, Russie 4 1/2 0/0 94 1/2 à 3/4 ex-div. Espagne 5 0/0 ancien 44 1/4, Brésil 4 1/2 0/0 92 1/2. Chemins de fer belges, Luxembourg 13 £ payés 14 1/4.

FRANCE.

Paris, 4 janvier.

Le Bal des Tuileries d'hier soir a été fort brillant. On y voyait fort peu d'habités noirs et encore la plupart des habits noirs qu'on voyait faire à la mode au-dessus des habits de velours bleu, noir ou marron aux larges boutons diamantés, étaient-ils portés par des anglais. Les maîtres de cour et surtout les robes à queue ont été fidèles au rendez-vous. Les robes à queue étaient nombreuses, mais les charmantes belles dames qui les portaient si bien, en étaient quelquefois gênées dans leurs révérences; passe sur la première et la seconde révérence, mais à la troisième, plus d'un œcil s'est présenté. En effet, vous savez que la troisième révérence se fait toujours en reculant, il faut donc, en exécutant ce mouvement rétrograde, repousser légèrement du pied la queue de la robe, sans quoi on court risque de s'embarasser dans ses longs plis.

La cour des Tuileries, travaillée par le dégel et piétinée et labourée par les chevaux et les roues des équipages, ressemblait ce matin à un lac de loue.

Un décret du Ministre détermine la forme et la couleur du costume officiel que pourront porter les membres des conseils généraux des départements. Le dit décret, parce qu'en effet le costume ne sera pas obligatoire. M. de Persigny dans un rapport à l'empereur qui précède le décret, énumère les raisons pour lesquelles il est convenable que les membres des conseils généraux soient revêtus d'un insigne distinctif. Une des principales, c'est que les membres des conseils sont quelquefois appelés à suppléer le sous-Préfet: à figurer dans un conseil de révision et peuvent en outre être appelés à faire partie de la Haute Cour de justice.

M. le comte de Peyronnet, ancien garde des sceaux du roi Louis XVIII et ministre du roi Charles X, au moment des fameuses ordonnances de juillet, vient de mourir à son château de Mont-Ferrand dans la Gironde.

M. Buloz, de la Revue des Deux-Mondes, intente un procès à M. A. Dumas et M. Rusconi, à raison de quelques articles du *Mousquetaire*. M. Buloz a prétendu que M. Dumas a pris un jour la pile de Volta pour un miroir. — M. Alexandre Dumas prouve à M. Buloz qu'il est plus jeune que lui, par un argument emprunté à la couleur des cheveux. — « On juge de l'âge d'un homme, dit M. Dumas par la chevelure; les cheveux noirs indiquent un âge moins mûr que les cheveux gris, et les têtes blanches sont plus vieilles que les fronts grisonnants. Quant à vous, M. Buloz, je ne sais comment vous classer; car vous avez des cheveux jaunes: vous êtes des temps de la Belle aux Cheveux d'or. »

Je crois que la règle de M. Dumas souffre de exceptions; il oublie d'ailleurs ceux qui n'ont ni cheveux noirs, ni cheveux blancs, et dont l'âge, d'après lui, ne pourrait être déterminé. Voilà, dans tous les cas, une querelle qui n'aurait pas dû être portée devant les tribunaux, surtout si parmi les magistrats qui jugeront la cause, il y en a qui portent perruque.

M. Emile Sœurre, l'auteur de la statue de Napoléon Ier, placée sur la colonne Vendôme, vient de se casser le bras gauche au coude et le col du fémur. Ce triste accident est la conséquence d'une chute faite pendant ces derniers jours de verglas. L'état du malade présente une certaine gravité. M. Emile Sœurre est le frère du statuaire du même nom, que l'Institut a été dernièrement en remplacement de M. Pradier.

Hier, le cocher de fiacre Protel, arriva à 6 heures 25 minutes à l'embarcadere du chemin de fer de Rouen, rue d'Amsterdam, lorsque, au moment où il ouvrit la portière de sa voiture, il reconut que le voyageur qu'il avait pris place si-Benoit et qui lui avait recommandé d'aller bon train, était immobile et glacé déjà du froid de la mort. Le commissaire de police de la section des Champs-Elysées, ayant été immédiatement appelé, a constaté, d'après des lettres, papiers et factures trouvés dans les poches de ce voyageur, qui paraissait âgé de 35 à 40 ans, c'était le sieur R..., maître tailleur. Le corps a été envoyé à la Morgue, mais en même temps avis de ce transport a été donné à sa famille.

Hier matin, à 11 heures, un suicide accompli dans des circonstances exceptionnelles, a mis en émoi le quartier Bréda. Un homme bien vêtu et dont l'extérieur n'annonçait en rien de funestes résolutions, s'est présenté dans une maison nouvellement construite, rue Bréda, 50, en demandant à visiter un logement à louer. Arrivé dans les appartements du 4e étage, l'inconnu a brusquement ouvert la fenêtre et s'est précipité sur le pavé. — Une foule considérable s'est aussitôt rassemblée autour de ce malheureux qui respirait encore. M. Le Ras, commissaire de police, est accouru, et le docteur Aussaudon, appelé à donner les premiers soins au blessé, a constaté que les jambes étaient horriblement fracturées. — La victime, qui espérait encore sauver, a été ramenée par M. V..., musicien distingué. Il a exigé qu'on le transportât non chez lui, mais à l'hôpital. On ignore les causes de sa tentative de suicide, à laquelle on espère encore qu'il survivra.

Les chaussées macadamisées de Paris souffrent beaucoup du dégel. Leur réparation après le dégel va nécessairement entraîner des frais considérables.

Malgré les précautions prises par la direction générale de la navigation, on craint que les gros sinistres par suite du dégel; car la masse des glaces brisées est énorme; au surplus, on estime que la fonte des glaces aura sur un sol gelé va immédiatement faire monter de 5 mètres le niveau si extraordinairement bas de la Seine.

On lit dans le Courrier du Havre:

Les recettes de la douane de notre port, pendant le mois de décembre dernier, se sont élevées à la somme de 2 millions 474,990 francs 89 centimes. Elles avaient été pendant le mois de décembre 1852, de 2 millions 677,733 francs 25 centimes. La diminution des recettes pendant le mois dernier, comparative à celles de l'année précédente, est donc de 202,753 francs. Les recettes mensuelles avaient d'ailleurs diminué un peu depuis le mois de septembre, quoique présentant un chiffre plus élevé que celui des mois correspondants de 1852.

Malgré ces légères diminutions, les recettes totales de 1853 atteignent un chiffre plus élevé que celles de l'année 1852. Ainsi, elles ont été de 34 millions 855,000 francs si décomposent ainsi:

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Droits de douane, de navigation, sur les sels, Recettes accessoires, Total.

Les recettes totales de l'année 1852 ne s'élevaient qu'à 34 millions 611,401 96 l'augmentation est donc pour 1853 de 244,588 55.

Tribunaux.

Les débats de l'affaire de la société secrète dite des Deux Cents, commenceront mardi prochain 10 et devant le tribunal correctionnel de la Seine, présidé par M. d'Herbelot, qui siégera dans le vaste local de la 4e Chambre civile.

21 des condamnés dans le complot dit de l'Opéra-Comique, figurent parmi les prévenus, qui sont au nombre de quarante-deux: Les nommés Follet, Riquit, Monchirad, Lux, Brattant, Gérard, Copinot, Demezon, Ribault de Langardière et Alavaïne. Ce dernier absent, sont poursuivis comme chefs ou fondateurs de la société secrète et les nommés Deroix, Aïx, Brousson, Thirizé, Delbos, Doion, Antoine Regnier, Robini, Lehouille, Schmidt, Dency, Matz, Malliet, Pierre Antoine Regnier, absent, Mazille, Turinne, Gabral, Jaud, Combes, Joron, Bandy, Caron absent; Fallot, docteur en médecine, Ranc, étudiant en droit, Lulliez, étudiant en droit, Arthur Nicolas Hubbard, avocat; Martin, étudiant en droit, Jaubert et Poillon absents, sont poursuivis comme ayant fait partie de la même société.

Brattant, Hubbard et Ribault de Langardière sont en outre inculpés d'avoir possédé une imprimerie clandestine, et Ant. Regnier de détention d'armes, qu'on a trouvés, enfin, Félix Martin est prévenu d'avoir soustrait frauduleusement une quantité de laine à matelas, une paire de draps, une couverture, etc., au préjudice de la dame Gardet, sa logeuse.

Le siège du ministère public sera occupé par M. Sapey, substitué du procureur impérial.

Les débats dureront toute la semaine. M. Hubbard sera, dit-on, défendu par M. Berryer, bâtonnier de l'ordre des avocats.

BOURSE DE PARIS, DU 4 JANVIER.

3 heures. — La spéculation était encore très sombre aujourd'hui. Les cours de toutes les valeurs ont été entraînés au début de la bourse par une panique irrésistible. Mais ce mouvement paraissait avoir une autre cause que les nouvelles politiques. Les pertes de la liquidation sont considérables; c'est ce matin que l'on payait les différences, et il paraît que beaucoup de clients ont payé 50 ou 60 0/0 ou bien ont demandé du temps pour s'acquitter.

On a dû, par conséquent, les exécuter, c'est à dire liquider toutes les valeurs qu'on avait encore achetées pour la liquidation prochaine. Ces ordres simultanés ont dérangé les cours, et les spéculateurs, qui étaient déjà dissuadés à l'acquisition de la situation des affaires d'Orient, ont cherché à vendre leurs valeurs à tout prix.

Il y avait d'ailleurs peu de nouvelles en circulation. Il a été question de la prise de Batoum par les Russes. Cet événement serait, en effet, d'une haute importance; mais on n'ajoutait pas foi à cette nouvelle, qui est donnée par les journaux belges.

Les cours des Consolidés n'ont pas encore été affichés. On dit que les banquiers ont reçu la cote de Londres à 95.

La rente 5 0/0, qui était encore hier à 72 1/2, est tombée dès le début à 71 85, et en moins d'un quart d'heure à 71.55. Tout le monde voulait vendre à la fois; mais lorsque les exécutions ont été terminées, les cours ont paru se raffermir. On a remonté à 71.60. Cependant il n'y a presque plus d'acheteurs, et les spéculateurs nouveaux suffiront, dans la situation actuelle des esprits, pour faire retomber les cours plus bas qu'au début.

La rente 4 1/2 0/0 a fléchi à 99.90 et 99.80. Les actions de la banque de France ont fléchi de nouveau de 20 fr. à 2760. La Vieille-Montagne de 10 à 500. Le Palais de l'Industrie de 1.25 à 108.75. Les hauts-fourneaux d'Herzange de 20 à 340. Le zinc de Silésie de 10 à 580. Le gaz de la Compagnie centrale a repris de 327 50 à 552.50.

Les Docks ont fléchi à 215.30 et 214; ils donnaient lieu à peu de transactions.

Le crédit mobilier a éprouvé une nouvelle baisse; il est tombé de 700 à 675. On a vu cependant à 682.50.

Voici la liste des valeurs sur lesquelles on a détaché aujourd'hui les coupons d'intérêt: Nord 16 fr.; Lyon 6.25; Besançon 6.75; Grand-Central, 5 fr.; Midi 5.50; Genève 4 fr.; Cherbourg 2 fr.; Crédit foncier 6.25; comptoir national 15; obligations de Saint-Germain 25 fr.; obligations de Bâle 12.50; Rente de Naples 2.50; 5 0/0 autrichien 2 1/2.

Le détachement de ces coupons n'a pas empêché ces diverses valeurs d'éprouver une forte baisse.

Les fonds étrangers étaient invendables. La dette intérieure d'Espagne est tombée à 59 3/4.

3 heures. — La baisse recommencée vers trois heures moins un quart, sur le bruit que le *Monitor* publierait demain matin un document important. La rente 5 0/0 est tombée à 71.50 et elle ferme à 71.40, avec une baisse de 75 c. sur la cote d'hier.

Le 4 1/2 0/0 a fléchi à 99.80 et 99.70.

HOLLANDE.

La Haye, 4 janvier.

Nous apprenons que M. Lightenvelt quittera samedi prochain cette résidence pour se rendre à son poste.

Situation de la banque néerlandaise au 31 décembre: billets de banque en circulation fl. 76,908,445; soldes de comptes-courant fl. 41,695,882.50; numéraire fl. 90,891,606.86.

BOURSE D'AMSTERDAM, DU 5 JANVIER.

Tous les fonds ont éprouvé une baisse marquée aujourd'hui, par suite de nouvelles réalisations qui ont eu lieu. Les affaires, en général ont été très extensives.

L'argent était très abondant et sur prolongation 1/2 0/0 plus bas qu'hier.

5 heures. — Intég. 62 1/2; Esp. 1 0/0 21 3/16 à 1/4, 5 0/0 int. 40 15/16; Métall. 5 0/0 75 5/8, de 2 1/2 0/0 59 1/16.

DU 4 JANVIER.

Dès le début de la bourse, la tendance était défavorable et tous les fonds ont été traités en baisse notable. Les bas cours ont provoqué de la demande, ce qui a produit quelque amélioration, cependant le plupart des fonds restent bien au-dessous des cours d'hier. Les affaires ont généralement été animées.

5 heures. — Intég. 62; Esp. 1 0/0 20 15/16; 5 0/0 int. 40 1/16; Métall. 5 0/0 74 9/16.

BELGIQUE.

Bruxelles, 4 janvier.

Avant-hier a eu lieu au palais une soirée de réception et de présentation des dames. A 8 heures les invités arrivaient déjà en foule. Les dames ont été introduites dans le salon où sont les portraits du roi et de la Reine, et dans le salon jaune. Les hommes, ne devant pas être présentés, étaient retenus dans la salle de bal et dans le salon qui le précède. — Les dames étaient tellement nombreuses qu'on a été obligé d'en faire passer un grand nombre dans la salle des soupers.

Le Roi, le comte de Flandres et la princesse Charlotte n'ont pas paru à cette soirée.

Vers huit heures et demie, le duc et la duchesse de Brabant, suivis de toute leur maison, sont entrés dans le premier salon, autour duquel les dames étaient rangées. Le comte de Lannoy, grand-maître de la maison du Roi, précédait LL. AA. RR. Il nommait chacune des dames devant lesquelles il passait, à M. le comte de Mérode, grand-maitresse, qui répétait le nom au duc et à la duchesse. Le duc de Brabant adressait quelques mots bienveillants à chacune des dames présentées ainsi. Après avoir fait le tour du premier salon, LL. AA. RR. ont passé dans le salon jaune, puis dans la salle des soupers où le même cérémonial a eu lieu.

Les dames anglaises, fort nombreuses, ont été présentées dans un salon séparé.

Vers dix heures, le corps diplomatique est entré dans la salle de bal et s'est rangé autour de l'estrade royale. Bientôt après, les présentations terminées, LL. AA. RR. sont entrés dans cette salle et ont pris place sur l'estrade, ayant derrière elles les personnes de leur maison; à droite et à gauche, la comtesse de Mérode-Westerloo, princesse de Rubempré; lady Howard de Walden; M. de Vrints-Trauenfeld et M. Barrot; autour de l'estrade étaient toutes les dames du corps diplomatique.

L'orchestre du roi a fait entendre des valses et divers autres morceaux; des chœurs ont été chantés.

On a remarqué que les derniers orageistes boudeurs se sont ralliés cette année. Ainsi, 25 ans après la révolution, il n'y a plus d'orangeistes en Belgique.

M. le comte de Beecman, M. Simonis de Barbançon, etc., ont été présentés cette année pour la première fois. Le deuil étant de rigueur, toutes les toilettes des dames étaient en noir, gris, blanc ou violet.

La duchesse de Brabant avait une robe de moire antique blanche, trame d'argent. Dans les cheveux elle portait des diamants et des fleurs blanches.

M. le baron de Westerlo, avait une robe de moire-bleue, dentelles noires et un diadème de diamants dans les cheveux. — M. Van de Westerlo une robe de dentelles avec des diamants dans les cheveux.

M. le comte de Gornissen avait une robe de moire grise garnie de dentelles. Elle était coiffée d'une torsade de velours noir semée d'étoiles de diamants. On remarquait les toilettes de mesdames: la baronne de Gerike, Koch, la comtesse Dandelo, la baronne de Pardieu, la baronne de Vinck, Auspach, la baronne Liebaert, Mlle Verhaegen, etc.

Les toilettes les plus remarquées, merveilles de quelque féerie de la mode, étaient celles de M. le comte de Vandenstraten de Ponthoz, robe de soie blanche relevée par des ornements d'un goût exquis et par le ruban de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique porté en sautoir; celle de M. le comte de Sampaio, robe de soie blanche ouverte de magnifiques volants de dentelle et relevée par des fleurs de velours violet à feuillage d'argent; celle de la belle M. Alix, robe blanche à volants, garnie de blonde d'argent; celle de M. le comte de Liedekerke, robe de moire antique garnie de dentelles de Bruxelles magnifiques; celle de M. de Page, robe blanche à volants de dentelle; celle de M. de Moras, robe de soie blanche du plus gracieux effet, dans les cheveux des perles et des plumes; celle de M. de Mees-Muller, robe blanche à dispositions charmantes, etc.

Parmi les hommes on a remarqué peu d'uniformes étrangers. L'ancien ministre des affaires étrangères du roi de Wurtemberg, actuellement de la cour de ce prince, se distinguait par l'énorme quantité de plaques d'ordres qui couvraient sa poitrine. Le comte Vandenstraten de Ponthoz portait un bandeau noir par suite de l'accident qui lui est arrivé.

Les députés étaient en petit nombre, on remarquait seulement M. Rogier, M. Verhaegen et quelques autres.

Le corps diplomatique était à peu près au grand complet. On a remarqué l'absence de S. A. R. l'infante d'Espagne et de la famille d'Artemberg.

Les buffets étaient magnifiquement ornés. A une heure environ, la soirée s'est terminée. Il tombait une neige épaisse. Les voitures avaient beaucoup de peine à avancer; la foule des invités est restée longtemps à se presser dans les escaliers du palais. (Observateur.)

ANVERS, 6 JANVIER.

Nous jouissons d'une température douce; le dégel continue, mais la neige ne disparaît que lentement et elle fait de nos rues de véritables rivières.

La commission s'est réunie aujourd'hui au Pilotage, pour décider s'il y a lieu d'accorder des pilotes aux bâtiments à la descente et à la remonte de l'Escaut.

Elle a décidé que si le dégel continue, les navires remorqués pourront sortir et monter la rivière à dater de demain.

— S'il eût été à désirer de voir mettre plus de presse et surtout de voir multiplier les escouades d'ouvriers pour l'enlèvement des neiges, on peut néanmoins se féliciter de ce que l'on a mis la main à l'œuvre assez sérieusement et que quelques rues des plus fréquentées aient été en grande partie débarrassées.

Au Point de Meir on a eu recours à un mode que depuis trois ans nous préconisons, et qui consiste à ouvrir les trappes des canaux souterrains et d'y jeter les neiges. Nous avons suivi hier ce travail qui répond complètement à notre attente. Le courant des canaux étant assez rapide, à marée descendante, les neiges ne sont pas plutôt précipitées dans l'orifice qu'elles disparaissent pour aller se jeter dans l'Escaut.

— S'il eût été à désirer de voir mettre plus de presse et surtout de voir multiplier les escouades d'ouvriers pour l'enlèvement des neiges, on peut néanmoins se féliciter de ce que l'on a mis la main à l'œuvre assez sérieusement et que quelques rues des plus fréquentées aient été en grande partie débarrassées.

On attend, en dehors du *Rob Roy*, attendu de Hull depuis hier, le *steamer Eagle*, de la même provenance, tous deux avec un plein chargement.

— Nonobstant les services de sept bateaux à vapeur qui font régulièrement les voyages sur l'Angleterre, notre port est en ce moment encombré de marchandises destinées pour ce pays.

— On a tué un louveteau aux environs de Schooten. Il a été conduit en ville ce matin.

— Les communications sont rétablies aujourd'hui sur le chemin de fer dans toutes les directions, du moins en ce qui concerne les voyageurs et les dépêches.

— Nous croyons utile de rappeler à MM. les membres du Cercle Artistique, qu'il y aura ce soir, à 8 heures, au local de la Société, concert donné par la musique du 10e régiment de ligne, dirigée par M. Bernhardt.

— Le corps des notaires d'Anvers, dans une récente réunion, a décidé de faire une première distribution de mille pains aux pauvres.

— Une nouvelle distribution de 600 pains, vient d'être faite aux pauvres, par la société *De Vereenigde Vrienden*, établie au *Robinet*, Plaine de Malines.

— La 2e compagnie 2e bataillon de la garde civique, capitaine Van Lierus, vient de faire sa première distribution annuelle de pains aux indigents. La seconde distribution aura lieu dans une quinzaine de jours.

— Un des inconvénients que l'on signale à chaque fête qui attire un public un peu nombreux, c'est l'embaras des voitures à la sortie: Presque toujours les locataires ou propriétaires des voitures qui se trouvent en tête de la file ne sont pas prêts et, en se faisant attendre, retardent considérablement l'écoulement régulier des autres, sans compter les embarras qui en sont la conséquence.

Il nous semble que rien ne serait plus facile que de prévenir ces embarras.

Qu'on s'abstienne de louer d'avance les vigilantes, et qu'on ait fur et à mesure qu'elles se présentent à l'entrée, les familles les premières à la file, y montent. Quant aux voitures de maître, si leurs propriétaires ne sont pas prêts à y monter au moment où elles se présentent, qu'on les oblige à se mettre à la queue de la file.

Par ce mode on éviterait tous les embarras et l'expédition de toutes les voitures serait infiniment accélérée.

Nous voudrions en voir faire l'essai au concert des Dames de Charité, lundi prochain.

— Voici le résultat du tirage des membres appelés à siéger pendant le 1er trimestre 1854, au conseil de discipline de la garde civique d'Anvers. — Sont nommés:

Membres. — MM. Van Lierus, capitaine; Colmant, lieutenant; Haert, sous-lieutenant; Schull, sous-officier (cavalerie); Binard, caporal (chasseurs à cheval); Wittemans, garde, 4e compagnie, 4e bataillon.

Membres suppléants. — Thys, capitaine; Van Bellingen, lieutenant; Van Looy, sous-lieutenant; Voiter, sous-officier (artillerie); Schuyten, caporal, 2e compagnie, 4e bataillon; Dierckx, garde (artillerie).

— Par arrêté royal du 31 décembre 1853, le sieur J. L. Ladouce est autorisé à continuer d'exercer pour un an, à partir du 24 du même mois, en qualité de porteur de procuration du sieur A. Werbroeck, les fonctions d'agent de change près de la Bourse d'Anvers.

— Par arrêté du 3 janvier 1854, M. le ministre des affaires étrangères a conféré aux élèves de l'école de navigation d'Ostende ci-après désignés, les brevets de capacité pour grades dans la marine marchande, savoir:

Au sieur F. P. Van de Steene, le brevet de premier lieutenant au long cours, et aux sieurs L. F. Deswael et G. Depaepe, respectivement, le brevet de second lieutenant au long cours.

Ces élèves ont subi leur examen d'une manière satisfaisante.

— Nous trouvons les nouvelles suivantes dans le *Courrier de l'Escaut*:

« M. le capitaine Bonnel, adjudant de place de 2e classe, décoré de la croix de fer, vient d'être mis à la pension de retraite sur l'Etat. »

« On nous assure que le colonel commandant de place Callawaert, résidant à Diest, est désigné pour la place d'Arton; M. le colonel Geoffroy, pour la place d'Audenarde; M. Lasserre, colonel commandant de place de 1re classe à Malines, pour celle d'Ostende. »

« Nous apprenons que MM. le major Buydens, le capitaine Lemerel, Mertens, Jonarte et quelques autres sont, sur leur demande, admis à la pension. »

« Les capitaines Sendrap, de Bassompierre, sont rappelés à l'activité de service. »

« On écrit d'Ostende: »

« Nous continuons à recevoir plus de navires que d'habitude. On remarque le long des bassins un grand mouvement. Toutes les marchandises sont, en général, expédiées

par le chemin de fer, et cependant jusqu'ici nous n'avons pas entendu la moindre plainte, soit sur les moyens de transport, soit sur la célérité dans les expéditions. »

« La neige qui couvre nos rues et nos trottoirs rend la circulation très dangereuse. M. E. M..., candidat-notaire, en cette ville, a glissé sur l'escalier du bureau de la poste, et s'est cassé l'avant-bras. »

« Les sous-officiers du 7e régiment de ligne, en garnison en cette ville, désirant venir en aide aux malheureux qui sont en ce moment si cruellement éprouvés par les rigueurs de la saison et de la cherté des subsistances, ont fait entre eux une collecte qui a produit la somme de fr. 52-80 c. »

« Vendredi dernier, dans la matinée, on a trouvé au-dessus d'un des fours à chanx de M. Bolle, à Hollogne, près de Marche, un pauvre malheureux qui s'y était couché pour se réchauffer et qui y a trouvé la mort. Son corps était horriblement brûlé au point d'être méconnaissable. »



